

INTERPELLATION

Auteur PDCC, par Gilles Martin
Objet Dossier médical personnel, quelle sécurité et à quel prix?
Date 09.09.2015
Numéro 2.0111

La mise en route de la plateforme Infomed sur Internet du dossier médical personnel a été bloquée par le préposé à la protection des données la veille de son lancement.

Nous nous étonnons que cet aspect des choses n'ait pas été étudié en parallèle des éléments technologiques.

En même temps que cette nouvelle, les citoyens ont appris les coûts exorbitants des aventures informatiques de la Confédération Suisse. Sommes-nous dans le même cas de figure?

Conclusion

Le Conseil d'Etat est prié de renseigner le Grand Conseil sur cette situation surprenante, sur les coûts déjà engagés, sur le futur de ce dossier et sur la participation d'entreprise valaisanne dans ce projet.